Zeitschrift: Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 24 (1948)

Heft: 1

Artikel: Le problème des bibliothèques de facultés à Amsterdam et a la Haye

Autor: Sevensma, T.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PROBLÈME DES BIBLIOTHÈQUES DE FACULTÉS A AMSTERDAM ET A LA HAYE [1]

par T. P. Sevensma

Mes premières expériences de travail de bibliothèque ont commencé il y a 40 ans. J'étais en train d'écrire une thèse de doctorat et je travaillais comme stagiaire à la Bibliothèque de l'université d'Amsterdam. En plus d'autres travaux, j'avais la tâche de cataloguer une collection de vieilles lettres de savants et d'autres personnalités célèbres. Pour bien exécuter ce travail, je disposais d'une place dans la grande salle de lecture, à proximité des dictionnaires biographiques. Cette place me permettait de suivre de près ce qui se passait dans cette salle de lecture générale et de constater combien les visiteurs avaient de peine à trouver ce qu'ils cherchaient et combien l'aide des fonctionnaires subalternes, « Diener », de la bibliothèque était maigre et insuffisante. Leur bonne volonté ne remplaçait pas la connaissance du contenu des livres pour vraiment pouvoir fournir des renseignements utiles aux chercheurs.

Quelques années plus tard, j'ai été chargé d'organiser une bibliothèque à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Rotterdam qui venait d'être fondée. Comme les professeurs ne jouissaient pas encore d'une grande expérience des branches qu'ils avaient à enseigner et comme les premiers étudiants étaient très peu nombreux, le contact avec le bibliothécaire devait être étroit. C'était d'autant plus agréable que j'avais emporté mes propres livres dont je me servais en ce temps pour préparer un examen de licencié en sciences sociales.

Cette situation initiale a confirmé mes expériences d'Amsterdam : la connaissance de la matière, disons du contenu des livres, augmente considérablement l'utilité des livres de la bibliothèque. Enfin, l'élément personnel est des plus importants dans le fonctionnement de la bibliothèque.

Armé de ces deux expériences, je fus chargé en 1916 de fonder à Amsterdam, à côté de la très vieille bibliothèque de l'université d'Amsterdam, une nouvelle bibliothèque destinée à toute la population (bibliophile et instruite) de la ville d'Amsterdam.

Là, me basant sur mes expériences antérieures, j'ai dès le début mis l'accent principal sur l'élément de spécialisation, avec un personnel spécialisé.

---

[1] Discours prononcé à Fribourg, le 8 septembre 1946, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des bibliothécaires suisses.

En plus, des salles de lecture générale, une salle de catalogue et de renseignements ont été installée sous la direction d'une bibliothécaire qui connaissait bien la ville d'Amsterdam et les ressources des autres bibliothèques de la ville. Comme la consultation des catalogues sur fiches offre souvent des difficultés aux personnes peu habituées à ce genre de matériel, ce guide fut très apprécié.

Ensuite, des salles spéciales ont été installées : premièrement pour les sciences économiques et commerciales dans cette ville de commerce et d'industrie, ensuite pour les sciences techniques, puis une autre pour la musique ; chacune était placée sous la direction d'une bibliothécaire spécialisée dans les domaines mentionnés. De cette façon la consultation des catalogues, des index de périodiques et des manuels a été facilitée et intensifiée par les services fournis par les bibliothécaires.

Ce système, nouveau en ce temps, a grandement contribué à rendre, dès le début, ces salles accessibles et même populaires. Ces centres d'études et d'information sont de cette façon devenus ce qu'on appelle depuis quelques années des « centres de documentation ». Comme système, cette organisation de salles spéciales confiées à des bibliothécaires spécialisés s'est avéré très pratique depuis plus de 25 ans !

Aucune modification importante n'a été nécessaire ; le fonctionnement donne toujours pleine satisfaction.

Comme je vous l'ai dit, j'ai commencé ma carrière professionnelle dans la bibliothèque de l'université de la ville d'Amsterdam.

Lorsque le directeur de cette bibliothèque a pris sa retraite, les autorités de la ville m'ont également confié la direction de cet institut, pour élaborer une répartition pratique de tâches entre les deux grandes bibliothèques et pour moderniser la vieille institution.

Si vous consultez le « Minerva Jahrbuch » ou l'« Index Generalis » vous découvrirez que la bibliothèque de l'université d'Amsterdam contient plus d'un million de volumes.

Elle est probablement la plus grande bibliothèque des Pays-Bas. A côté de ses propres fonds, elle renferme une douzaine de grandes collections spéciales en dépôt ! Elle est chargée de leur cataloguement, de l'entretien, et du prêt. Ce sont les bibliothèques de la Société royale de géographie, de la Société néerlandaise de médecine, de la Société de mathématiques, etc.

Quand j'ai pris en main la direction, j'ai constaté qu'une multitude de collections de livres et périodiques se trouvait dispersée dans plusieurs bâtiments de l'université, tels que cliniques, laboratoires, séminaires, salles de cours. Tout faisait partie de la bibliothèque centrale. Celle-ci envoyait de temps à autre un fonctionnaire pour

contrôler ou inventorier ces collections ; pour le reste elles menaient une existence indépendante.

J'avais, comme je vous l'ai dit, passé mes années d'apprentissage dans cette bibliothèque et je bénéficiais d'une connaissance approfondie du bâtiment, des catalogues, de l'organisation et du personnel, avantage considérable au moment où j'ai dû préparer la réorganisation.

Le vieux bâtiment, datant du XVIIe siècle, avait autrefois rendu de bons services comme hôtel officiel de la ville, ensuite comme université et finalement comme bibliothèque pour laquelle on avait construit des magasins de livres dans l'ancien jardin.

Comme le corps principal du bâtiment qui renfermait les bureaux et les salles se trouvait depuis des années dans un état de délabrement lamentable, une reconstruction s'imposait aussi bien que le renouvellement de l'installation intérieure.

Je ne veux pas vous décrire les contretemps que cette vieille bâtisse a causé aux entrepreneurs ; ce qui peut nous intéresser c'est que j'ai profité de cette reconstruction pour augmenter le nombre des bureaux et surtout le nombre des salles.

Pourquoi augmenter ce nombre ? J'avais fait une enquête détaillée des collections dispersées de la bibliothèque, et j'avais constaté qu'il faudrait distinguer deux catégories : laboratoires et cliniques d'un côté, de l'autre, les collections d'ouvrages usuels ou de séminaire.

Les laboratoires et cliniques se trouvaient répandus dans la ville. Ils ne possédaient en général que des collections strictement spécialisées, des instruments de travail indispensables, dont les professeurs et les étudiants ne pouvaient se passer. Leur état d'administration dépendait en général de l'intérêt que les professeurs ou leurs secrétaires portaient aux livres.

Quant à la deuxième catégorie, destinée aux sciences dites humanitaires, la situation était moins claire : dans les salles de cours à l'université on trouvait un certain nombre de collections d'ouvrages de référence ou de bibliothèques de séminaire.

Quelle était l'origine de ces collections ? La « communis opinio » sentait depuis longtemps que la bibliothèque centrale offrait bien peu de services aux professeurs et aux étudiants. Les bureaux et les salles étaient petits. Les collections dans les salles étaient pour la plus grande partie constituées de livres périmés. Des gens à qui la bibliothèque n'était pas destinée venaient, à défaut d'une bibliothèque populaire, rendre visite à ces salles. Le service de prêt était horriblement lent, les visiteurs n'étant pas admis au catalogue principal ; les achats se faisaient surtout en vue de livres rares et curieux. Les professeurs n'exerçaient aucune influence

sur les achats. La bibliothèque était pour employer un mot dur : détestée.

Peu à peu les professeurs éloignés de la bibliothèque avaient su obtenir des crédits spéciaux pour l'achat de livres dans leur branche. Ces livres demeuraient dans les salles de cours des professeurs. La faculté de droit, par exemple, avait même obtenu toute une bibliothèque comme legs d'un ancien professeur !

Pour convaincre les autorités de la nécessité de leurs achats les professeurs avaient mis en avant deux arguments : 1°) ils constataient que la bibliothèque n'offrait pas aux étudiants la possibilité de prendre connaissance des livres importants pour leur branche d'études. Ils ne pouvaient pas en passant par les rayons prendre en mains des livres qui les intéressaient ou en bouquinant, faire des découvertes.

2°) on avançait l'argument que les chercheurs devaient « sans perdre trop de temps » pouvoir se mettre au courant des détails de la littérature dans leur branche et se tenir informés des dernières nouveautés parues.

Les autorités de l'université, convaincues par ces arguments et au courant de l'insuffisance des services que la bibliothèque rendait, ont peu à peu consenti à fournir des subventions modiques pour ces achats dont la bibliothèque ne profitait par conséquent pas.

A côté des avantages, modestes pour les étudiants, plusieurs inconvénients ne tardèrent pas à se révéler. Pendant les mois où l'université était ouverte, les salles étaient souvent occupées par des cours. Il était difficile de trouver une heure pour la consultation de ces livres. Le soir les salles étaient fermées. Pendant les 5 à 6 mois de vacances universitaires les salles étaient également fermées, ce qui excluait l'utilisation des livres pendant des mois. Ces inconvénients étaient d'autant plus sensibles que, dans une ville de presque un million d'habitants, de nombreux étudiants restent en ville pendant leurs vacances.

Comment remédier à cette situation ? Je me suis mis en relation avec quelques professeurs des facultés intéressées et je leur ai proposé de profiter de la réorganisation pour installer des salles spéciales.

Plusieurs d'entre eux, peu enthousiastes du succès des bibliothèques de référence, ont exprimé leur confiance dans mes propositions.

Voici, pour être bref, les résultats obtenus :

1. Outre la *salle générale* qui renfermait les encyclopédies, dictionnaires biographiques etc., on trouvait après la reconstruction une salle assez spacieuse pour les

2. *sciences juridiques* contenant, soigneusement choisis et classés 4000 à 5000 volumes, du matériel bibliographique et des périodiques. La bibliothécaire responsable de cette salle était juriste ; elle a su créer un vrai centre de documentation, aussi bien pour les professeurs et les étudiants que pour les juges et les nombreux avocats de la ville.

L'université d'Amsterdam étant en Hollande un centre d'étude des langues modernes, il a été organisé

3. une *troisième salle*, renfermant plus de 4000 volumes qui constituent, dans le domaine de la linguistique et de la littérature, une collection représentative. Le bibliothécaire qui avait fait ses études de langues romanes savait profiter de son entourage pour créer un bon centre d'information.

4. Une *quatrième salle*, plus modeste, contenait les grands ouvrages et manuels dans le domaine des langues classiques et servait aussi régulièrement de séminaire pour quelques cours.

5. Tous les livres de philosophie et de pédagogie de l'université se trouvaient concentrés dans une cinquième salle.

Le bibliothécaire-philosophe (ou dois-je dire le philosophe-bibliothécaire) a bien su se rendre utile aux visiteurs qui venaient très volontiers chercher ses conseils appréciés. Il était vraiment populaire.

6. Et finalement une sixième salle contenait un choix de livres que nous appelions « Hebraica et Judaica ». Cette célèbre « Bibliotheca Rosenthaliana » était administrée par un bibliothécaire israélite qui avait fait ses études dans ces langues et cette théologie. Cette salle était très fréquentée, aussi bien par les Amsterdamois que par des israélites de l'étranger.

Les Anglais disent que le « proof of the pudding is in the eating », et bien : cette centralisation, mise en pratique à Amsterdam, a paru donner satisfaction, car depuis mon départ en 1927 elle a subi encore toute l'extension que le bâtiment a permis : on a encore installé une salle spéciale pour les médecins et une autre pour l'histoire, malheureusement assez mal située, sous les toits !

En 1927, j'ai quitté ma chère ville d'Amsterdam pour Genève. Je me sentais attiré par une tâche de grande envergure, rendue possible par la fameuse donation Rockfeller de 2 millions de dollars.

Vous connaissez cette histoire. Plusieurs parmi vous ont visité cette bibliothèque ; il n'est donc pas nécessaire que je vous décrive ce même système de salles spéciales administrées par des bibliothécaires spécialisés, organisés comme autant de centres de documentation.

Sautons donc ces 11 années d'activité en Suisse et revenons à l'université de Leyde. En 1938 j'ai de nouveau transporté mes pénates en Hollande, pour prendre la direction d'une bibliothèque qui avait un grand passé. Les richesses de cette bibliothèque étaient bien connues. Cependant sa situation actuelle était très peu favorable. Mes prédécesseurs avaient été handicapés par de longues et graves maladies et par d'autres causes. Ils avaient allégé leur responsabilité et facilité leur devoir en encourageant la décentralisation des collections et en causant par là une désagrégation de la bibliothèque centrale.

Quelle était alors la situation ? Les professeurs de médecine avaient leurs cliniques, leurs laboratoires et leurs salles de cours, loin de la bibliothèque, dans un quartier hors de la ville. Ils avaient leurs livres et périodiques sous la main, administrés par des secrétaires.

Une partie de leur matériel provenant de la bibliothèque centrale était appelée *dépôt*, une autre partie était composée de dons et d'achats faits sur les crédits de leurs cliniques. Les achats passaient tous par la bibliothèque « pour approbation » et pour cataloguement. La centrale savait donc ce que l'université possédait en livres et périodiques. Le prêt à l'extérieur se faisait également par la centrale. Cette situation était et est toujours satisfaisante. On peut constater la même chose pour les laboratoires de chimie, sciences naturelles, etc.

Des situations curieuses s'étaient développées dans d'autres branches.

En voici quelques exemples : le *cabinet des estampes*, qui faisait autrefois partie de la bibliothèque, se trouve installé dans un bâtiment à part ; il est pourvu d'une bibliothèque d'histoire de l'art pour la commodité du professeur de cette partie de l'histoire de la civilisation. Ce cabinet exige un personnel de 4 à 5 personnes.

La collection de livres que la bibliothèque possédait pour l'étude de la langue chinoise a été transférée dans un autre quartier de la ville, comme base pour un institut de sinologie. Le professeur de chinois avait obtenu une subvention pour cette branche. Il faut avouer que le local de la bibliothèque où la sinologie et la « japonologie » étaient placées auparavant était beaucoup trop petit pour les collections volumineuses de livres chinois et que cet institut a vraiment pu s'accroître considérablement.

La situation la plus curieuse s'était développée dans la bibliothèque même. Là se trouvaient 8 petites salles appelées « leeskamers », chambres de lecture : 2 pour la faculté de droit, 2 pour la faculté de théologie, 1 pour l'histoire, 1 pour les langues classiques, 2 pour la linguistique. Ces petites salles étaient dirigées par des associations de professeurs et d'étudiants. Leur contenu était composé de livres

appartenant à la bibliothèque et d'achats faits par les professeurs, propriété donc des associations respectives.

Les finances de ces associations provenaient d'une subvention de quelque centaines de florins du gouvernement et des cotisations des membres, de 5 fl. par personne et par année ; l'administration se faisait, en théorie, par une bibliothécaire pour toutes ces salles ; après une existence de 20 années, le contenu de ces chambres se composait en grande partie de livres périmés.

Quoique ces salles fissent partie du corps de la bibliothèque, la bibliothèque prenant à sa charge le nettoyage, le chauffage, l'éclairage et le salaire de la bibliothécaire-surveillante, les étudiants devaient, moyennant une cotisation de 5 fl., présenter une carte de lecteur !

Cette organisation me semblait vraiment absurde. Le directeur était exclu de tout ce qui se passait dans ces salles de son bâtiment. Il n'était même pas membre du comité de ces associations. Il était même douteux qu'il soit admis dans ces salles !

Comment changer cette situation peu désirable ?

En commençant par les membres de la faculté de théologie, en continuant par ceux de la faculté des lettres et finissant par les juristes qui étaient les plus durs à convaincre, j'ai obtenu l'adhésion pour une rénovation complète du système.

Un agrandissement considérable des bâtiments, nécessaire depuis longtemps, était exclu depuis le début de la guerre. C'est pourquoi j'ai dû restreindre mon programme. Pendant la guerre, des reconstructions et des réadaptations ont été exécutées. J'ai sacrifié une salle d'expositions ; j'ai fait enlever quelques murs et de cette façon, j'ai obtenu dans le bâtiment 3 belles salles : une pour l'étude du droit, une deuxième pour l'histoire et les lettres et une troisième pour la théologie.

Ces salles contiennent maintenant tous les manuels importants, les périodiques s'y rapportant, les catalogues et les index des périodiques composés par les bibliothécaires et — last but not least — elles sont sous l'administration de bibliothécaires spécialisés dans les facultés respectives.

Les livres, dans ces salles, sont toujours disponibles ; la bibliothèque possède en général des doubles ou des triples pour le prêt. L'administration financière, le cataloguement, l'inscription des périodiques, tout ce travail est maintenant du ressort de la bibliothèque. Toute l'organisation d'autrefois par associations, cotisations, cartes de lecteur et contrôle de ces cartes est maintenant superflue. L'arrangement donne toute satisfaction aux travailleurs intellectuels. Il n'y a qu'un ou deux professeurs qui regrettent d'avoir perdu leur modeste royaume.

Vous me demanderez certainement si je suis content de ce que j'ai pu changer à Leyde ?

Pas du tout. Comme je vous l'ai dit, je suis en son temps allé à Leyde spécialement pour mettre mes expériences à la disposition de l'université pour la réorganisation et l'agrandissement de la bibliothèque.

Les magasins et greniers, qui renferment un million de volumes sont pleins à craquer. Une extension a été projetée depuis 15 ans. Si l'on veut vraiment satisfaire aux exigences justifiées de l'instruction, il faudra augmenter le nombre des salles de travail et la bibliothèque devra pouvoir mettre à la disposition des professeurs des salles de cours pour la démonstration du matérial imprimé. Il faut reconnaître que la production énorme des livres, la spécialisation des sciences, la pénurie des livres pour les étudiants, imposent des tâches nouvelles à nos bibliothèques d'universités.

Il me semble que ce système de spécialisation dans la bibliothèque de l'université est recommandable aussi bien du point de vue théorique que du point de vue pratique. Vue théoriquement, l'université doit être une « universitas litterarum » et non pas un ensemble d'écoles professionnelles. De même, la bibliothèque doit conserver son « universitas » sans se présenter comme un agglomérat de petites bibliothèques plus ou moins professionnelles, destinées seulement à quelques étudiants qui travaillent sur place. Du point de vue pratique, il faut constater qu'une centralisation du travail d'administration, du cataloguement, du prêt fait par des bibliothécaires professionnels représente la plus grande efficacité et économie. La bibliothèque est ouverte pendant toute l'année ; des questions techniques, comme le chauffage, l'éclairage, la surveillance, etc., ne se posent pas. Mais aussi, il y a l'intérêt général des travailleurs intellectuels de tous pays.

Dans tout ce que j'ai dit j'ai laissé de côté un point de politique des bibliothèques qui est très important — en tous cas en Hollande : La bibliothèque de l'université n'est pas là seulement pour les professeurs et les étudiants !

Un grand nombre de médecins qui travaillent à la campagne ou dans les villes de province, les avocats, les professeurs de gymnase ou de lycée qui ont fini leurs études à une université, des hommes de science, aiment conserver le contact avec la bibliothèque de leur université. Ils restent inscrits comme emprunteurs et font leurs demandes de livres ou de renseignements par écrit.

Pour la bibliothèque, ce n'est pas un devoir négligeable. A Leyde, par exemple, ces demandes atteignent une moyenne de 60 par jour.

C'est aussi en vue de cette clientèle que la bibliothèque est forcée de s'opposer à la dispersion de ses fonds et à la réclusion des

livres et périodiques dans des salles quasi indépendantes de la bibliothèque.

Je suppose que vous attendez de ma part encore quelques conclusions générales.

Les voici : il faut constater qu'une seule grande salle de lecture dans une bibliothèque d'université ne peut plus donner satisfaction aux besoins actuels des professeurs et des étudiants.

La production énorme de livres et de périodiques et la spécialisation continuelle des sciences d'une part, et de l'autre le peu de livres que possèdent nombre d'étudiants nous obligent à trouver des moyens de faciliter l'accès aux livres. Il faut admettre que les forces centrifuges sont là et, aussi qu'elles sont justifiées à un certain degré. Il me semble que la meilleure façon d'amortir ces forces consiste dans l'élaboration d'un programme d'extension comme celui que je viens de vous esquisser, qui ouvre aux bibliothécaires un champ d'activité nouvelle et des possibilités vraiment séduisantes.

DIE 4. AUFLAGE DES VERZEICHNISSES AUSLÄNDISCHER ZEITSCHRIFTEN IN SCHWEIZERISCHEN BIBLIOTHEKEN

1. Aus der Vorgeschichte

Verschiedene Gründe haben seit den Dreissiger Jahren zur vermehrten Veröffentlichung der neuesten Forschungsergebnisse und Berichterstattungen in den Fachzeitschriften geführt. Darum wuchs deren kulturelle Bedeutung, hatte aber zur Folge, dass sie auch in den Bibliotheken in vermehrtem Masse verlangt wurden. Infolge der beschränkten Geldmittel war jedoch seit jeher keine schweizerische Bibliothek in der Lage, sämtliche für den Benutzer interessanten Zeitschriften abonnieren zu können, weshalb der interurbane Leihverkehr in die Lücke treten musste. Dank der 3. Auflage des Verzeichnisses ausländischer Zeitschriften in schweizerischen Bibliotheken vom Jahre 1925 war es bis zum Schicksalsjahr 1939 möglich, dass sogar der anspruchsvollere Benutzer meistens zufriedengestellt werden konnte. Seither aber erfuhr die Lage eine Verschlimmerung. Einmal fiel mit dem gesamten deutschen Zeitschriftenwesen eine wichtige Informationsquelle für unsere Wissenschafter weg und zwang zur Umstellung auf das anglo-amerikanische Sprachgebiet. Dann erfolgte nach der völligen Umschliessung unseres Landes durch die Achsenmächte bei den englischen wissenschaftlichen Zeitschriften ein weitgehender und bei den amerikanischen ein völliger Unterbruch in der Lieferung der Fortsetzungen, weil es